



Voiture succession achetée par un heritier

Par Malou25

Bonjour

Mon père est décédé le 18 juin et mon frère va acheter sa voiture. Nous devons donc passer par ants pour la déclaration de cession. Qui fait cette déclaration ? Moi en tant qu'héritière ? Ou ma mère qui est aussi héritière ? Mon frère lui qui est héritier et qui achète ne peut pas faire la déclaration de cession ? Parce qu'il se retrouve vendeur et acheteur en fait.

Merci beaucoup

Par ESP

Bienvenue sur FJnet.

Un peu de paperasse, mais ce n'est pas trop compliqué.

-Formulaire cerfa n°13750

-Justificatif de domicile de moins de 6 mois

-Pièce d'identité en cours de validité

-Carte grise originale

-Attestation du notaire ou acte de notoriété prouvant le statut d'héritier et la capacité à transférer le contrat

-Attestation signée de tous les héritiers certifiant qu'ils renoncent au véhicule au profit de l'un d'entre eux ou certificat du notaire constatant leur accord

Par Malou25

Ok merci beaucoup pour votre reponse